



VILLE DE LA GRAND'CROIX

2, rue Jean Jaurès - (42320)

ARRÊTÉ N° 2023/130

portant délégation de signature

à Mme Delphine CORBIERE, Responsable Ressources Humaines, pour les bons de commande d'un montant maximum de 500 euros TTC

Publié sur le site internet de la commune le 29 novembre 2023
NOM prénom et qualité de l'auteur de l'acte : Luc FRANCOIS, maire

Le Maire de LA GRAND'CROIX (42320)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-19

Considérant que Madame Delphine CORBIERE, rédacteur territorial principal 1^{ère} classe titulaire, exerce les fonctions de responsable du service Ressources Humaines

Considérant que pour le fonctionnement des services municipaux il est nécessaire de lui donner délégation de signature pour la signature des bons de commande

ARRÊTE

Article 1 : à compter du 1^{er} décembre 2023, Madame Delphine CORBIERE, reçoit délégation de signature pour :

- ↳ les bons de commande hors marché, d'un montant maximum de 500 € TTC,
- ↳ les bons de commande effectués dans le cadre des marchés de fournitures, services, prestations intellectuelles et travaux, d'un montant maximum de 500 € TTC.

La signature devra être précédée de la formule indicative suivante « *par délégation du maire* ».

Article 2 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin (69433 LYON cedex 03), dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou publication.

Cette requête peut être déposée par écrit ou au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site internet www.telerecours.fr

Article 3 : Monsieur le Maire et Madame la Directrice Générale des services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée.

Ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la Loire et au Service de gestion comptable (SGC Loire Sud).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201030-20231124-2023-130-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/11/2023

Publication : 27/11/2023

le maire, Luc FRANCOIS

La Grand'Croix, le 24 novembre 2023

le Maire,
Luc FRANÇOIS

Reçu notification le
Mme Delphine CORBIERE